

Liste des pièces à joindre

- Le dossier de recrutement
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Une lettre de motivation de l'intéressé
- Un curriculum vitae faisant apparaître les titres, diplômes et expériences professionnelles
- La copie du diplôme le plus élevé
- Pour un travailleur indépendant :
 - inscription au répertoire national des entreprises
 - inscription à un ordre professionnel
 - extrait du registre du commerce et des sociétés
 - avis d'imposition
 - factures de prestations de services
 - copie d'un bilan ou de compte de résultat
- Pour un travailleur salarié :
 - avis d'imposition sur le revenu des trois dernières années
 - attestation actualisée de l'employeur principal avec la date de début des fonctions
 - contrat de travail pour l'emploi principal
 - fiches de paye
 - autorisation de cumul actualisée (pour les fonctionnaires)

N.B. : L'activité principale de travailleur salarié ou de travailleur indépendant doit être en rapport avec la discipline concernée et doit permettre de justifier de moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans.

Dans le cas d'une expérience précédente en qualité d'enseignant chercheur associé dans un autre établissement :

- Un rapport d'activité faisant état en particulier de ses enseignements, ses responsabilités administratives et son implication dans le domaine de la recherche.
- L'avis de la composante après consultation de son conseil siégeant en formation restreinte aux enseignants chercheurs et personnels assimilés d'un rang au moins égal à celui correspondant aux fonctions postulées
- L'avis du laboratoire après consultation de son conseil siégeant en formation restreinte aux enseignants chercheurs et personnels assimilés d'un rang au moins égal à celui correspondant aux fonctions postulées